

Votre demande doit nous parvenir 30 jours avant la date de 1er prélèvement

Nom et prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Messagerie électronique _____ @ _____

Célibataire Union libre Marié(e) Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf (ve)

Collectivité employeur _____

Titulaire Stagiaire Auxiliaire Contractuel(le) Autre : Précisez _____

Code agent Plurélya / identifiant de connexion Extranet **a** [] [] [] [] [] [] (obligatoire)

INFORMATIONS IMPORTANTES

En cas de deuxième incident de paiement votre épargne sera annulée, les prélèvements déjà effectués seront remboursés déduction faite des frais bancaires de rejet.

Si vous êtes en tranche 1, et que vous ne fournissez pas votre avis d'imposition avant la dernière mensualité de votre épargne, vous ne recevrez pas la bonification supplémentaire.

5 € de retenue sur la dernière mensualité au titre de l'envoi postal sécurisé.

Dans le cas d'un retour des valeurs dû à votre responsabilité (nouvelle adresse non communiquée, recommandé non retiré à la Poste dans les 15 jours) les frais de réexpédition seront à votre charge.

À la réception de votre épargne, veuillez-vous assurer du bon état de l'enveloppe, avant d'apposer votre signature.

Visa Demandeur	
Date	___/___/___
Signature	

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à l'article 34 de cette loi, vous pouvez obtenir communication de vos données et exiger, le cas échéant, que soient rectifiées ou effacées les informations qui s'avèrent inexactes ou dont la collecte n'est pas justifiée par le traitement.

► PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

1° Relevé d'identité bancaire ou postal au format IBAN (pas de chèque annulé).

2° Avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2, si l'épargne débute en année N. **Sans réception de ce document par nos services, nous n'accorderons qu'une bonification par défaut.**

Exemple pour 2017 : avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 si l'épargne débute en 2017.

3° Le mandat de prélèvement SEPA qui se situe en page 3 de l'imprimé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Comment faire une épargne ?

► Vous avez la possibilité d'épargner de 20 € à 80 € sur 6 ou 8 mois. Le PASS Territorial vous offre au terme de votre épargne une bonification. Si vous êtes en tranche 1, une seconde bonification sera offerte.

► Les demandes doivent obligatoirement nous parvenir **30 jours francs au moins avant le 1er prélèvement.**

Quand recevez-vous l'épargne ?

► La totalité de l'épargne ainsi que notre participation seront envoyées en envoi sécurisé à votre domicile sous la forme de Chèques-Vacances, avant le 15 du mois suivant le dernier prélèvement d'épargne (exemple : si votre épargne se termine au mois de juin, vous recevrez votre épargne avant le 15 du mois de juillet).

Important : il n'est pas possible d'effectuer des modifications (durée ou montant) sur une épargne en cours.

Sans intervention ou modification de votre part, l'épargne est reconduite tacitement dans les mêmes conditions.

MA DEMANDE D'ÉPARGNE

Cochez le montant à prélever  20 € 30 € 40 € 50 € 60 € 70 € 80 €

Choisissez la durée de l'épargne  6 MOIS 8 MOIS



Cochez une case 	Si vous démarrez votre épargne Chèques-Vacances le :	6 MOIS Vous recevrez vos Chèques-Vacances et votre bonification au plus tard le :	8 MOIS Vous recevrez vos Chèques-Vacances et votre bonification au plus tard le :
	5 JANVIER	15 JUILLET	15 SEPTEMBRE
	5 FÉVRIER	15 AOÛT	15 OCTOBRE
	5 MARS	15 SEPTEMBRE	15 NOVEMBRE
	5 AVRIL	15 OCTOBRE	15 DÉCEMBRE
	5 MAI	15 NOVEMBRE	15 JANVIER
	5 JUIN	15 DÉCEMBRE	15 FÉVRIER
	5 JUILLET	15 JANVIER	15 MARS
	5 AOÛT	15 FÉVRIER	15 AVRIL
	5 SEPTEMBRE	15 MARS	15 MAI
	5 OCTOBRE	15 AVRIL	15 JUIN
	5 NOVEMBRE	15 MAI	15 JUILLET
	5 DÉCEMBRE	15 JUIN	15 AOÛT

